



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2021 : le taux de chômage recule à nouveau

Le taux de chômage dans le canton de Vaud diminue pour le 3^e mois consécutif et se fixe à 4,4 % à la fin du mois d'avril 2021, en baisse de 0,2 point par rapport à fin mars 2021. Depuis le début de cette année, ce taux est passé de 5,0 % à 4,4 %. Par ailleurs, le nombre de places de travail annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois augmente à 4662 en avril 2021 et atteint pratiquement le même niveau d'avant la crise Covid-19 (4762 places en avril 2019).

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud baisse à 18'122 personnes, soit 932 de moins qu'à la fin du mois de mars 2021 (-4,9 %). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même tendance avec une diminution de 859 personnes et s'établit à 29'698 (-2,8 %). Il y a un an au mois d'avril 2020, le taux de chômage s'élevait à 4,9 %.

Au cours du mois d'avril 2021, les ORP vaudois ont inscrit 2311 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3191 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois se fixe à 4662, en hausse de 17,5 % par rapport à mars 2021 et de 147,3 % par rapport à avril 2020.

Les principaux fléchissements mensuels d'effectifs sont constatés dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-171 chômeurs), dans les professions du commerce de détail (-90) et chez les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (-89).

Sur le plan régional, tous les districts connaissent une diminution de leur taux de chômage. Le plus net repli s'observe dans le district de la Broye-Vully (5,2 %) qui perd 0,4 point par rapport au mois dernier. Les taux de chômage des autres districts reculent de 0,1 à 0,3 point.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2523, en baisse de 41 personnes en un mois (-1,6 %) et de 110 personnes en un an.

(-4,2 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 3,9%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 79 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIS, Françoise Favre, cheffe du Service de l'emploi, vice-présidente de la Commission tripartite, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch)